

## **AED : ENCORE UNE RENTRÉE LOUPÉE**

## **TOUTES ET TOUS EN GRÈVE LE 2 DÉCEMBRE**

### **BILAN DE RENTRÉE DES AED PARISIEN·NES**

Tout d'abord, il y a les poncifs qui ne changent pas, année après année, pour les personnels de vie scolaire. Cette rentrée encore, de nombreux·euses collègues ont subi d'importants retards de paie en septembre. Certain·es ont dû attendre la moitié du mois d'octobre pour toucher ... une avance (en retard donc) sur salaire de 150€. **Nous ne pouvons qu'insister sur les difficultés matérielles auxquelles sont confronté·es les collègues** et qui ne permettent pas d'investir calmement son emploi dès le début : retard de loyer, impossibilité de paiement de charge, endettement auprès de proches...

De même, beaucoup d'AED en fin de CDD ont eu les plus grandes difficultés pour obtenir leur attestation afin de pouvoir s'inscrire à Pôle Emploi... parfois non-renouvelé·es sans ménagement, c'est la double peine pour les collègues qui ne parviennent pas à faire valoir leurs droits.

En cette rentrée, les difficultés de recrutement ont été nombreuses, à tel point qu'elles ont été relayées par les médias nationaux. A la rentrée, la majorité des vies scolaires parisiennes étaient incomplètes. Le mépris de la hiérarchie face aux revendications des AED mobilisé·es l'année passée n'est sans doute pas étranger à ces défections de candidat·es. Ainsi, aggravant un manque de moyen permanent, le sous-effectif ponctuel de rentrée a également eu un retentissement sur le travail des collègues en poste : multiplication des prises en charges, course permanente, journées à rallonge, pauses écourtées, etc. C'est autant de situations de maltraitance institutionnelle -allant parfois jusqu'au harcèlement moral- qui nous sont remontées. Et l'hémorragie des vies scolaires se poursuit avec un recrutement en cours d'année très important qui témoigne de la fatigue des collègues et de l'arrêt, pour beaucoup, du travail dans l'Éducation nationale.

Enfin, nous avons constaté que de nombreux·euses collègues ont été oublié·es dans le versement des primes COVID alors qu'ils et elles avaient participé à l'accueil des enfants de soignant·es pendant le second confinement.

### **TOUJOURS PAS DE PRIMES EN VIE SCOLAIRE**

Nous ne pouvons manquer de mentionner la goutte d'eau qui fait déborder le bol de la colère en vie scolaire : le refus par Jean-Michel Blanquer d'octroyer la prime REP/REP+ au personnel de vie scolaire. Pourtant soumise par une députée de la majorité (Cécile Rilhac), cette proposition a été rejetée par le ministre le 25 octobre lors de l'examen de la proposition de modification du budget. La justification de ce refus fait encore plus grogner : cela aurait empiété sur le budget de l'enseignement privé. C'est ainsi en préservant toujours plus le privé au détriment du service public que le gouvernement continue de piétiner le principe d'égalité qui devrait s'appliquer aux précaires de l'Éducation nationale également. Un recours au Conseil d'État pour l'obtention de cette prime REP lancé par SUD éducation est toujours en cours.

# LE 2 DÉCEMBRE, LES AED EN GRÈVE !

Les établissements scolaires ne fonctionnent pas sans les AED et c'est ce qui a été démontré l'année dernière lors des grèves des assistant-es d'éducation (AED, AP, APS) qui ont été massivement suivies et soutenues par d'autres catégories de personnels. Partout sur le territoire des vies scolaires ont été totalement fermées et des dizaines de rassemblement se sont tenus devant le rectorat, DSDEN, établissements employeurs. Cette mobilisation est historique.

Le refus du droit à la prime REP/REP+ pour ces personnels par Blanquer est tout à fait emblématique du mépris et du manque de reconnaissance pour ces personnels. Le manque de reconnaissance est inhérent à la précarité du contrat des assistant-es d'éducation : sous-payé-es, sans formation et sans perspectives. Cette précarité permet tous les excès de la part de la hiérarchie et des chef-fes d'établissements employeurs, elle est source de nombreuses injustices. Trop souvent les AED sont victimes de décisions arbitraires de la part des directions d'établissements : non-renouvellement abusifs, périodes d'essais déguisées, contrats inférieurs à un an, chantage à l'emploi, traitement infantilisant.

La Coordination Nationale des Collectifs d'AED a décidé d'appeler à une journée de grève le jeudi 2 décembre 2021. SUD éducation soutient l'auto-organisation des personnels et appelle les assistant-es d'éducation à se réunir, à se saisir de cet appel et à se mettre en grève massivement

SUD éducation met à disposition son matériel et a déposé spécifiquement pour le 2 novembre un préavis de grève national.

## SUD éducation revendique :

- la titularisation sans condition de tous les personnels qui le souhaitent par la création d'un statut d'éducateur scolaire ;
- l'augmentation des salaires et la baisse du temps de travail ;
- l'obtention de la prime REP/REP+ pour tous les personnels travaillant en éducation prioritaire ;
- la suppression du forfait nuit en internat ;
- le recrutement massif de personnels AED et la fin du recrutement par les chef-fes d'établissement : pour un recrutement académique ;
- l'accès à une formation et l'augmentation du crédit d'heure pour formation.

*Un rassemblement aura lieu dans l'après-midi.*

Prochainement une formation syndicale AED, ouverte à toutes et tous syndiqué-es ou non, sera organisée. Elle aura lieu le 15 février pour s'informer sur nos droits et revendications ! Infos à venir...

**En vie scolaire, malgré le mépris de Blanquer,  
on ne lâche rien !!**



[www.sudeducation75.org](http://www.sudeducation75.org)



@sudeducparis



Sud éducation Paris